

PETR

La Communauté de communes, depuis le mois de janvier 2016, fait partie du Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) dénommé [PETR Tolosan](#).^[1]

Il sera créé pour une durée limitée au 31 décembre 2022.

Le PETR sera chargé de l'élaboration d'un projet de territoire pour le compte et en partenariat avec les EPCI qui le composent. Il s'agit d'un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, culturel et social de son territoire, afin de promouvoir un modèle de développement durable et d'en améliorer la compétitivité, l'attractivité et la cohésion d'un territoire.

Cette structure permet de bénéficier de fonds régionaux et européens.

URL source: <https://www.hautstolosans.fr/petr>

Liens:

[1] <http://paystolosan.eu/>